

BUDGET PRINCIPAL

NOTE DE PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE

DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018

I. Contexte général

L'année 2018 a été marquée par l'impact des mesures de redressement des comptes publics.

La population de la Commune, au 31 décembre 2018 est de 6.993 habitants.

Les éléments socio-démographiques, pour 2018, sont les suivants :

Données socio-démographiques	Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Population légale	6 993 habitants			
Nombre de foyers fiscaux	NC			
Part des foyers non imposables	NC	NC	NC	NC
Revenu fiscal moyen par foyer	NC	NC	NC	NC

(source fiche AEF de la DGFIP)

Le produit des impôts directs, pour 2018, est le suivant :

Produits des impositions	Produits en €	Produits en € par habitant			
		Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Taxe d'habitation (TH et THLV et THRS, GEMAPI, GEMAPILV)	1.950.564	279	370	358	334
-> dont produits TH + GEMAPI au profit de la commune	1.228.410	176	213	227	205
-> dont produits THLV + GEMAPI au profit de la commune	0	0	1	1	1
-> dont produits surtaxe TH résidences secondaires au profit de la commune	0	0	2	1	1
Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB)	2.281.452	326	393	302	294
-> dont produits FB au profit de la commune	2.203.869	315	378	283	266
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)	104.852	15	9	11	10
-> dont produits FNB au profit de la commune	95.693	14	8	10	9
Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TAFNB)	19.139	3	2	2	1
-> dont produits au profit de la commune	0	0	0	0	0

(source fiche AEF de la DGFIP 2018)

II. Détail des sections

1. Section de Fonctionnement

A la clôture de l'exercice 2018, le compte administratif du budget principal fait apparaître un résultat de fonctionnement se décomposant comme suit :

Les résultats reportés de l'année 2017 : 617.853,72 €

Total des dépenses 2018 : 5.894.181,21 €,

Total des recettes 2018 : 6.975.141,21 €,

Soit un excédent de fonctionnement de 1.698.813,72 €.

1.1 Recettes de fonctionnement

L'évolution du montant des recettes de fonctionnement pour 2018, se répartit de la façon suivante :

Chapitre	CA 2017	CA 2018	Variation en €
013 – Atténuations de charges	117 309,49 €	39 483,77 €	-77 825,72 €
70 – Produits des services	243 624,02 €	268 405,55 €	+ 24 781,53 €
73 – Impôts et taxes	4 622 595,15 €	4 702 570,33 €	+ 79 975,18 €
74 – Dotations et participations	1 650 251,99 €	1 620 525,16 €	-29 726,83 €
75 – Autres produits de gestion courante	162 934,01 €	130 743,34 €	-32 190,67 €
77 – Produits exceptionnels	147 468,82 €	83 694,89 €	-63 773,93 €
042 – Opérations d'ordre	198 496,53 €	129 718,17 €	-68 778,36 €
TOTAL	7 142 680,01 €	6 975 141,21 €	-167 538,80 €

L'augmentation du chapitre 73 provient de la taxe relative aux droits d'enregistrement qui a été importante en 2018.

1.2 Dépenses de fonctionnement

L'évolution du montant des dépenses de fonctionnement pour 2018, se répartit de la façon suivante :

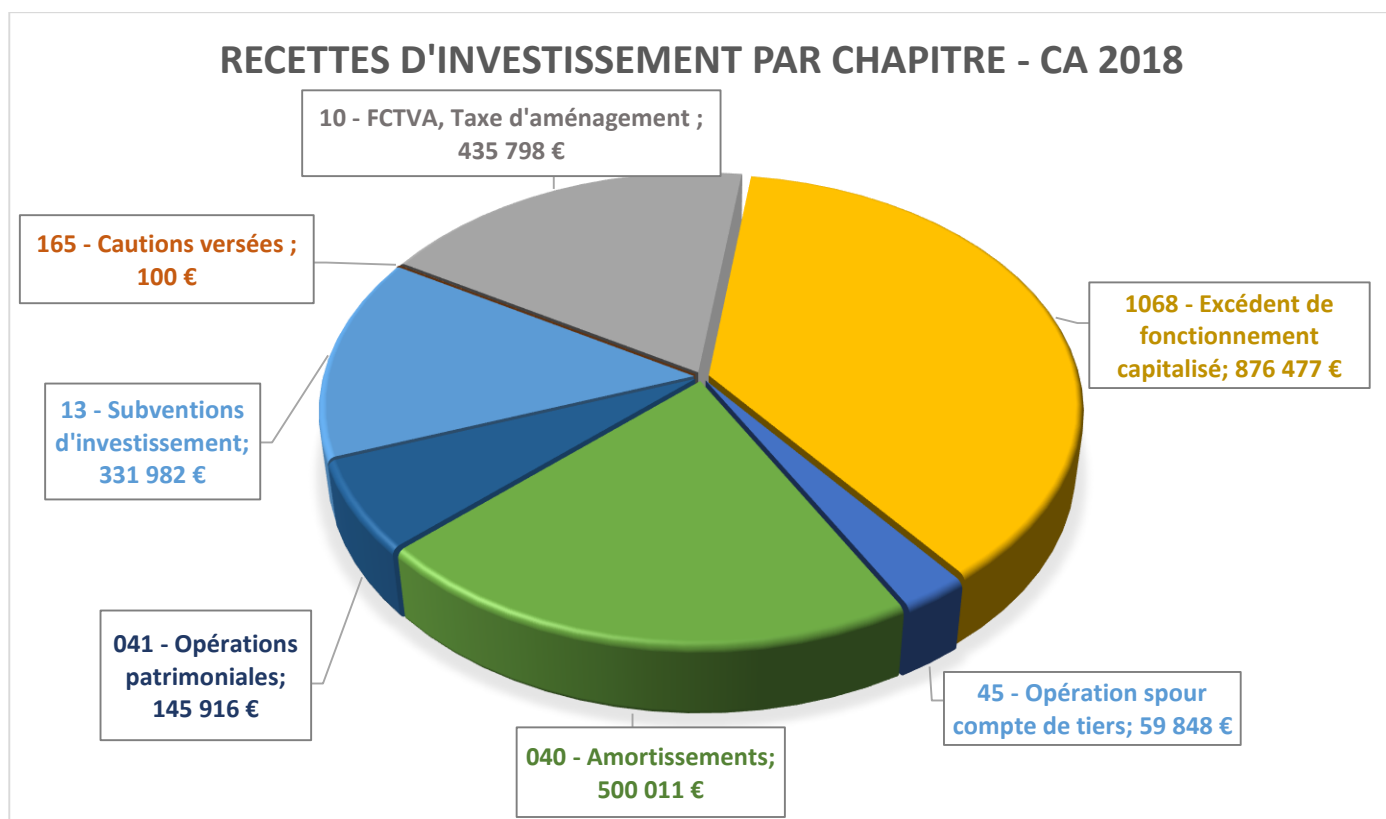
Chapitre	CA 2017	CA 2018	Variation en €
011 – Charges à caractère général	1 325 206,79 €	1 270 158,61 €	-55 048,18 €
012 – Charges de personnel	3 460 366,70 €	3 347 425,62 €	-112 941,08 €
65 – Autres charges de gestion courante	663 879,32 €	647 462,78 €	-16 416,54 €
66 – Charges financières	132 048,88 €	123 504,67 €	-8 544,21 €
67 – Charges exceptionnelles	504,19 €	5 618,75 €	+ 5 114,56 €
042 – Opérations d'ordre	668 653,81 €	500 010,78 €	-168 643,03 €
TOTAL	6 250 659,69 €	5 894 181,21 €	-356 478,48 €

Pour ce qui concerne les dépenses de fonctionnement, les charges à caractère général ont diminué de 55.000 € par rapport à 2017. Ceci est dû notamment à la maîtrise des coûts de fonctionnement dans chacun des services, aux économies faites sur l'éclairage public (sa modernisation depuis 2014 et l'extinction une partie de la nuit) et au contrat de performance énergétique des bâtiments de la Commune.

2. Section d'investissement

La section d'investissement présente un résultat global déficitaire de 850.063,21 € et comprend des restes à réaliser, en dépenses, à hauteur de 1.359.885,31 € et en recettes pour 1.212.116,59 €.

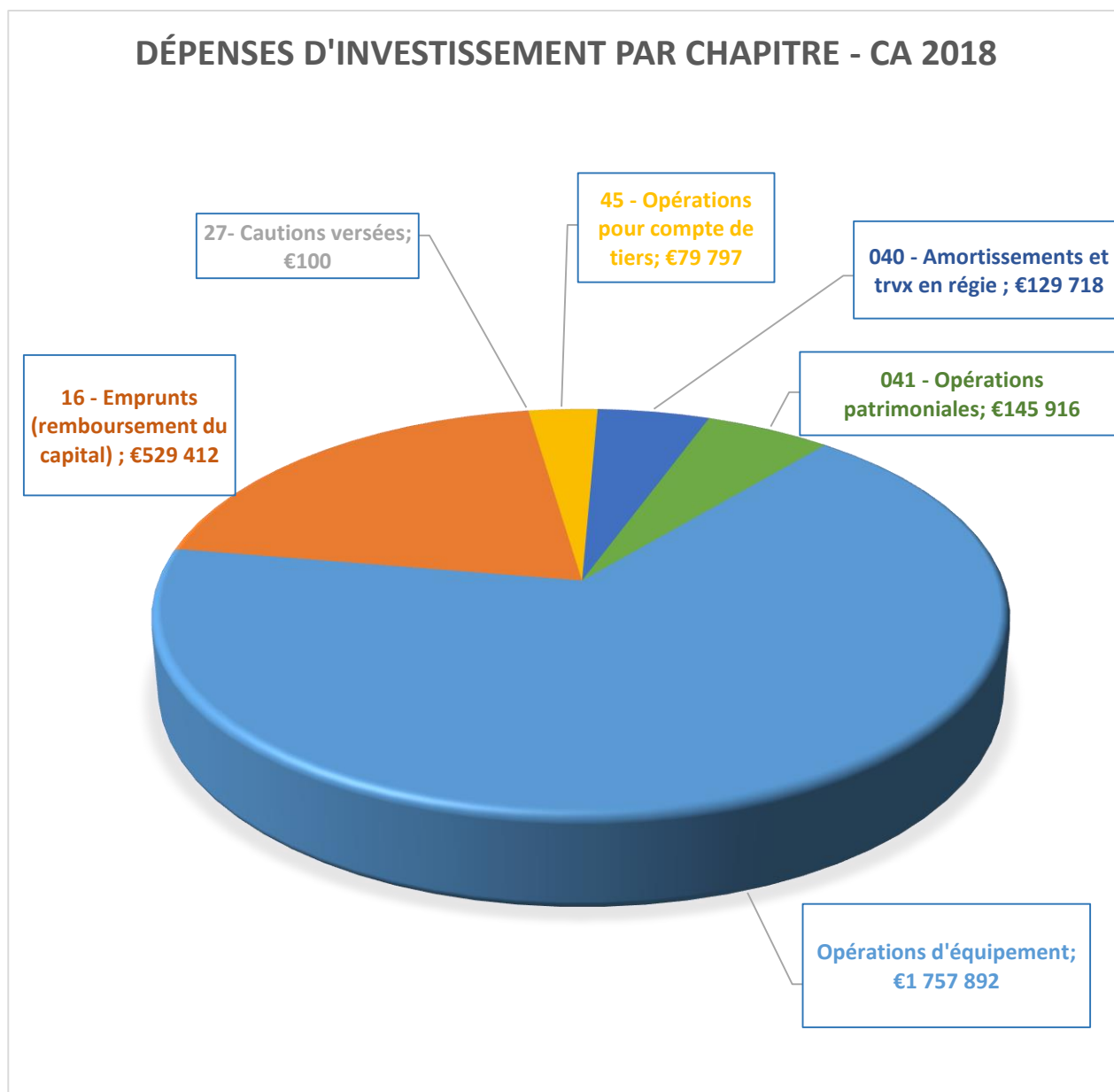
2.1 Recettes d'investissement



Les recettes sont constituées par :

- Le FCTVA sur les dépenses de 2017 pour 308.895 €,
- Le montant de la Taxe d'Aménagement pour 126.902 €,
- Les recettes d'amortissement pour 500.011 €,
- Le remboursement par la Communauté de Communes Aunis Sud des frais engagés par la Commune pour la mise en place d'un système de vidéoprotection sur des zones communautaires (59.848 €),
- Les subventions liées aux opérations d'investissement :
 - o Subvention de l'Etat pour l'achat de tablettes numériques dans une école (2.061 €),
 - o Subventions DETR sur travaux d'accessibilité de bâtiments communaux (7.899 €),
 - o Produits d'amendes de police pour acheminement piétons et parking du château (20.329 €),
 - o Subvention de la DRAC pour la restauration des remparts (2.481 €),
 - o Subvention de la Région Nouvelle Aquitaine pour la mise en valeur du parc du Château (3.000 €),
 - o Subvention FSIPL sur travaux de démolition/désamiantage de la friche industrielle Poyaud (271.987 €),
 - o Subvention du FIPD pour mise en place d'une vidéoprotection et la sécurisation des écoles (11.307 €),
- Participations pour voies et réseaux (12.135 €),

2.2 Dépenses d'investissement



Les principales réalisations de l'année 2018 étaient :

- Des travaux d'aménagement de voirie pour 827.000 € dont le parking du château,
- La fin des travaux de déconstruction/désamiantage de la friche industrielle Poyaud (310.000 €),
- Des travaux de réhabilitation de la toiture abritant le centre des finances publiques (188.600 €),
- La réalisation d'une aire de jeux pour enfants (84.000 €),
- L'achat de tablettes pour l'école Ferry (8.000 €),
- L'achat d'un logiciel pour la gestion financière et d'un logiciel pour la gestion du personnel (20.000 €),
- L'achat d'un véhicule pour la cuisine centrale et un véhicule pour les services de la mairie pour 25.179 €.

III. Budgets consolidés

<i>BUDGET</i>	<i>SECTION</i>	<i>RÉSULTATS PAR SECTION 2016</i>	<i>RÉSULTATS PAR SECTION 2017</i>	<i>RÉSULTATS PAR SECTION 2018</i>
Principal	Fonctionnement	1 284 681,07 €	149 4331,14 €	1 698 813,72 €
	Investissement	-614 922,28 €	-557 359,55 €	-850 063,21 €
	Restes à réaliser	-67 447,97 €	-319 117,87 €	-147 768,72 €
Marché Couvert	Fonctionnement	27 533,00 €	1 089,05 €	702,46 €
	Investissement	-27 533,00 €	-2 058,65 €	-702,46 €
Lotissement le Pérot	Fonctionnement	13 764,33 €	33 658,71 €	23 082,23 €
	Investissement	-13 764,33 €	-33 658,71 €	-23 082,23 €
Lotissement le Poitou 2	Fonctionnement		-1,11 €	38 143,16 €
	Investissement		-21 133,56 €	0,00 €
SOUS-TOTAL BUDGETS M14		602 310,82 €	595 749,45 €	739 124,95 €
SERVICES PUBLICS A CARACTERE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (SPIC)				
Assainissement	Exploitation	323 747,64 €	236 896,21 €	174 749,91 €
	Investissement	-62 846,70 €	-82 958,28 €	60 811,38 €
	Restes à réaliser	-142 065,00 €	-137 462,45 €	-213 048,84 €
Camping	Exploitation	4 578,00 €	10 645,02 €	17 685,53 €
	Investissement	28 031,05 €	25 081,85 €	26 654,85 €
SOUS-TOTAL SPIC (M49 & M4)		151 444,99 €	52 202,35 €	66 852,83 €
TOTAL GENERAL		753 755,81 €	647 951,80 €	805 977,78 €

IV. Epargne brute et épargne nette

La capacité d'autofinancement (CAF) est un enjeu majeur pour permettre à notre commune de réaliser des investissements conséquents et maintenir l'attractivité de la cité. La CAF de la ville est plutôt en hausse depuis 2014, mais la situation reste toutefois fragile.

La C.A.F. brute qui est utilisée pour financer tout ou partie des opérations d'investissements (remboursement en capital des emprunts en cours, dépenses d'équipement...) s'est établie, en 2018, à **1 442 157 €**, contre 1 260 883 € en 2017, soit une augmentation de 14,37 %.

La C.A.F. nette qui tient compte du remboursement de la dette en capital se situe à **912 745 €**. En 2017 elle était de 584 229 €. Cette augmentation est liée à la hausse des produits réels de fonctionnement et à la baisse des charges réelles de fonctionnement et du remboursement de la dette.

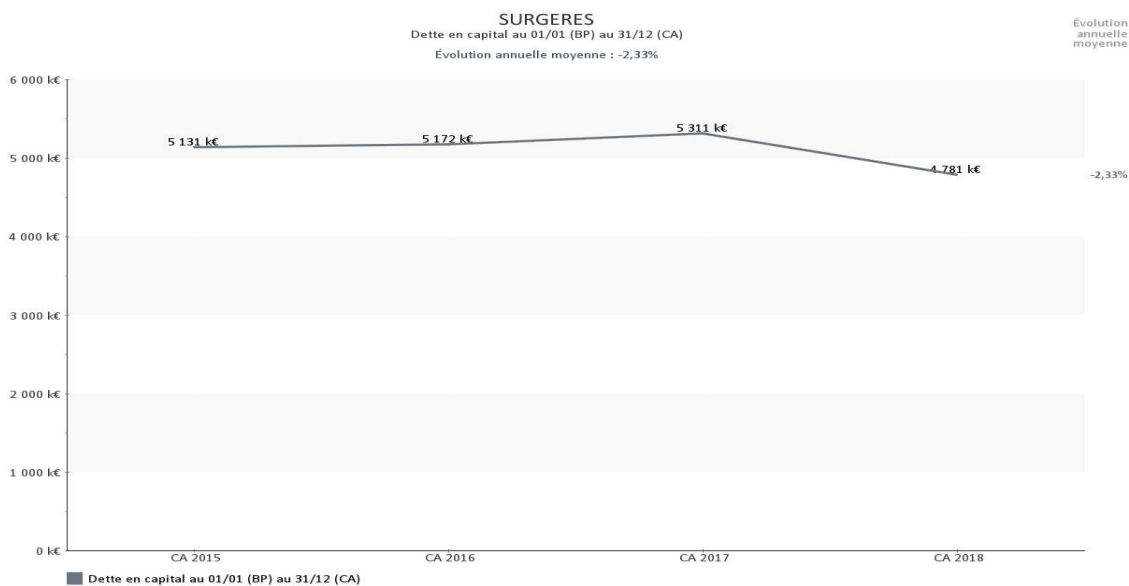
V. Endettement de la Commune

En 2017 la commune a contracté deux emprunts pour un montant global de 675 136,18 € réparti comme suit :

- 550.000 € auprès du Crédit Agricole pour financer les travaux d'investissement 2018, sur 15 ans, au taux fixe de 1,44 % ;
- 7.775,39 € auprès du S.D.E.E.R. pour financer les travaux d'éclairage public réalisés entre juillet 2016 et juin 2017, sur 5 ans et sans intérêt,

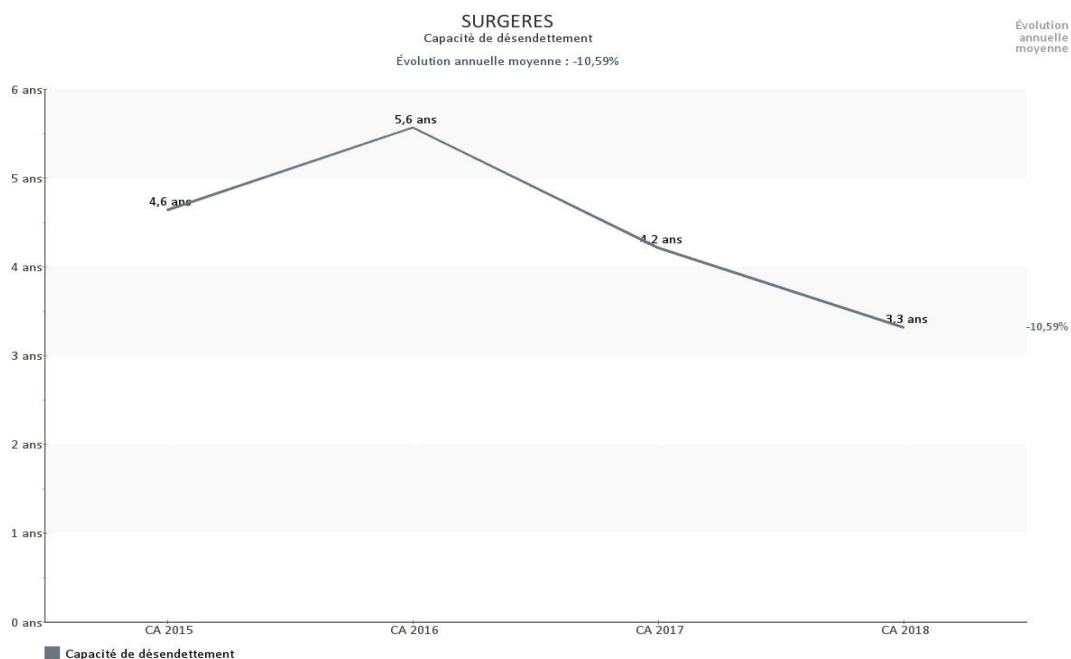
Le ratio par habitant qui mesure l'encours de la dette est de **691 €** pour la ville de Surgères, il est inférieur à ceux du niveau régional (820€) et national (845€). Le recours à l'emprunt doit toutefois rester prudent.

L'encours de dette en euros est de :



VI. Capacité de désendettement

Ratio de désendettement (en années) de la Commune est :



VII. Niveau des taux d'imposition

En 2018, les taux d'imposition votés par la Communes ont été maintenus et sont les suivants :

Taxes	2018
TH	14,14 %
TFB	28,10 %
TFNB	57,63 %

Le produit des impôts (taxe d'habitation et taxes foncières) perçue en 2018 s'élève à 3.530.232 €.

VIII. Principaux ratios

	Montant en €	Montant en € par hab pour la catégorie démographique			
		Commune	Département	Région	National
COMPOSANTES DE L'AUTOFINANCEMENT					
Excédent Brut de Fonctionnement = EBF	1.505.527	215	253	203	211
Résultat comptable = A – B = R	1.080.960	155	172	134	141
Produits de fonctionnement réels	6.805.691	973	1.090	1.106	1.137
Charges de fonctionnement réelles	5.354.687	766	855	924	946
Capacité d'autofinancement brute = CAF	1.451.004	207	235	182	192
Produits de cessions d'immobilisations	9.094	1	45	36	28
CAF nette de remboursements de dettes bancaires et assimilées (1)	985.068	141	171	95	109
CAF nette de remboursements réels de dettes bancaires et assimilées (2)	985.068	141	171	96	112

	La catégorie démographique			
	Commune	Département	Région	National
POURCENTAGE DANS LES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT CAF				
Impôts locaux	51,92	52,89	47,37	43,36
Dotations et participations reçues	23,81	19,59	20,21	20,42
..... dont Dotation Globale de Fonctionnement	19,55	14,04	12,92	13,15
POURCENTAGE DANS LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT CAF				
Dont achats et charges externes (montant net)	23,09	28,82	26,51	26,66
..... Charges de personnel (montant net)	61,78	55,16	57,65	56,76
..... Charges financières	2,31	2,18	2,62	2,65
..... Contingents	3,99	2,59	3,01	3,24
..... Subventions versées	5,17	7,42	6,86	7,07
POURCENTAGE DANS LES DEPENSES D'EQUIPEMENT				
Autofinancement net (1)	52,05	47,96	29,63	34,05
Dettes bancaires et assimilées (hors ICNE) (1)	0,00	17,09	18,15	22,52
Subventions reçues	18,56	12,92	16,79	19,66
FCTVA	16,32	7,79	11,69	11,50
AUTRES RATIOS				
Encours des dettes bancaires et assimilées au 31 décembre / CAF	3,23	2,85	4,39	4,33
Encours des dettes bancaires et assimilées retraitées du solde du compte 441.21/CAF	3,23	2,85	4,38	28
Annuités des dettes bancaires et assimilées (1) / EBF	0,39	0,32	0,54	0,50

(source fiche AEF de la DGFIP 2018)

IX. Effectifs de la collectivité et charges de personnels

Les effectifs de la Commune se répartissent comme suit :

- Agents titulaires :
 - o Catégorie A : 3 agents
 - o Catégorie B : 9 agents
 - o Catégorie C : 72 agents

- Agents non-titulaires :
 - Apprentis : 3 agents

La diminution des charges de personnel est due aux départs en retraite qui n'ont pas été remplacés ou qui l'ont été par des agents en début de carrière.